31 août 2010 **10.382**

Question Fabien Fivaz

Pics d'ozone, à quand de vraies mesures?

Cet été, les valeurs limites d'ozone ont été dépassées de manière régulière lors des épisodes caniculaires. Entre le 23 juin et le 22 juillet, la population neuchâteloise a été exposée à des valeurs supérieures à 120 µg/m³ 26 jours sur 30 (mesures issues du réseau "NABEL" de la Confédération). Les conséquences néfastes de cette concentration trop grande sur les hommes sont reconnues et ont été largement exposées dans la presse durant la période estivale. Seul le Conseil d'Etat ne semble pas s'en inquiéter.

Le plan de mesures du canton de Neuchâtel est lacunaire. Il prévoit d'informer la population et de subventionner des abonnements de transports publics. Or, ces actions n'ont pas permis de faire redescendre le taux d'ozone en dessous de la valeur limite pendant près d'un mois.

- Face à ce problème reconnu de santé publique, comment le Conseil d'Etat explique-t-il son manque de réaction?
- Est-il prévu de réviser le plan de mesures et d'ajouter des mesures qui ont un réel impact sur la concentration d'ozone?

Cosignataires: L. Debrot, N. de Pury, R. Tschopp, T. El Kadiri, F. Konrad, M. Ebel, D. Ziegler, F. Jeandroz, V. Leimgruber, T. Buss, T. Bregnard, D. Angst, D. Würgler et V. Pantillon.